

Introduction

Théories de la reconnaissance dans les relations internationales

Enjeux symboliques et limites du paradigme de l'intérêt

Thomas Lindemann et Julie Saada



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/conflits/18461>

DOI : 10.4000/conflits.18461

ISSN : 1777-5345

Éditeur :

CCLS - Centre d'études sur les conflits liberté et sécurité, L'Harmattan

Édition imprimée

Date de publication : 26 décembre 2012

Pagination : 7-25

ISBN : 978-2-336-00248-4

ISSN : 1157-996X

Référence électronique

Thomas Lindemann et Julie Saada, « Théories de la reconnaissance dans les relations internationales », *Cultures & Conflits* [En ligne], 87 | Automne 2012, mis en ligne le 26 décembre 2012, consulté le 30 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/conflits/18461> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/conflits.18461>

Creative Commons License

Théories de la reconnaissance dans les relations internationales

Enjeux symboliques et limites du paradigme de l'intérêt

Thomas LINDEMANN, Julie SAADA

*Thomas Lindemann est agrégé de science politique, professeur à l'Université d'Artois et chargé de recherches au CERAPS (Lille 2). Il enseigne également à Sciences Po Paris et à l'Université Paris 1. Il a récemment publié *The International Politics of Recognition* (avec Eric Ringmar), Paradigm Publisher, Yale Series, Boulder Colorado, 2012 et *Causes of War*, ECPR Press, Colchester, 2010.*

*Julie Saada est maître de conférences en philosophie à l'université d'Artois et à Sciences Po Paris, directrice de programme au Collège international de philosophie. Elle a publié *La tolérance* (GF, 1999) ; *Guerre juste, guerre injuste. Théories, histoire et critiques* (avec C. Nadeau, PUF, 2009) ; *Hobbes, Spinoza ou les politiques de la Parole* (ENS éd., 2009) ; *Hobbes et le sujet de droit. Contractualisme et consentement* (CNRS éd., 2010) ; *Le souci du droit. Où en est la théorie critique ?* (co-dir., Sens & Tonka, 2010).*

Les théories de la reconnaissance ont été développées, ces vingt dernières années, lorsqu'une série de débats politiques et de mouvements sociaux ont attiré l'attention sur l'idée de reconnaissance. Comme le souligne A. Honneth, elles reposent sur l'idée que la qualité morale des rapports sociaux ne peut être mesurée à la seule aune de la répartition juste ou injuste des biens matériels, mais que la justice doit aussi intégrer, de manière essentielle, nos conceptions sur la manière dont les sujets se reconnaissent mutuellement, et sur l'identité qu'ils se reconnaissent ¹. Enracinées dans la conception hégélienne de la lutte pour la reconnaissance, les théories de la reconnaissance ont été développées non seulement dans des travaux philosophiques, mais aussi dans des recherches sociologiques, politistes et constructivistes ². Elles sem-

1. Honneth A., « Reconnaissance », in Canto-Sperber M. (ed.), *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, Paris, PUF, 2004, pp. 1640-1647.

2. Goffman E., *The Presentation of Self in Everybody Life*, New York, 1999 ; Wendt A., *Social Theory of International Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999 ; Lindemann T., Ringmar E. (eds.), *The International Struggle for Recognition*, Boulder (Colorado),

blent pourtant très éloignées des analyses contemporaines de ce type de conflictualité particulier qu'est la guerre. Plus généralement, différentes raisons semblent écarter la possibilité de les mobiliser dans l'étude des relations internationales.

D'une part, ces théories concernent les rapports sociaux internes et non les relations internationales. Centrées sur l'analyse des luttes sociales, des processus de subjectivation politique et des demandes normatives, elles expriment en négatif les conditions d'une « société décente » – renvoyant aux luttes pour les minorités ethniques, culturelles, sexuelles, ou les exigences quant aux conditions de travail ³. Cette objection est renforcée si l'on considère que les processus de reconnaissance ou de déni de reconnaissance vécus par les agents à l'intérieur d'un corps social supposent l'existence d'une conception socialement partagée du bien ⁴. Il est en effet difficile de penser une société internationale suffisamment intégrée pour qu'une conception du bien, même minimale, puisse être partagée par l'ensemble de ses membres, de sorte que les processus de reconnaissance ou les dénis de celle-ci puissent être formulés à partir d'un langage moral commun. Et le flou de l'expression « communauté internationale » semble bien traduire une impossibilité à transposer sur ce plan un ensemble de processus internes aux sociétés.

D'autre part, les différentes théories de la reconnaissance s'inscrivent toutes dans un cadre normatif et prescriptif dont l'objectif est un renouvellement de la critique sociale. Parce que les approches disponibles, comme le libéralisme de Rawls ou, dans une moindre mesure, le républicanisme d'Habermas, ne permettent pas de conférer au désir d'être reconnu le rôle d'élément constitutif des rapports sociaux et politiques, ces théories développent une approche critique qui, en se détachant du cadre métaphysique hégélien ⁵, analysent l'expérience des acteurs sociaux concernés pour en dégager des principes normatifs. Elles affirment l'importance de l'expérience vécue et des perceptions subjectives des individus, considérés comme des agents moraux faisant l'expérience d'injustices matérielles et symboliques, afin de

Paradigm Publisher, Yale Series, 2012 ; Lindemann T., *Causes of War. The Struggle for Recognition*, Colchester, ECPR, 2010.

3. Foessel M., « Introduction. La reconnaissance ou les nouveaux enjeux de la critique sociale », *Esprit*, n° 7, juillet 2008, pp. 56-60. Voir aussi Deranty J.-P., « Injustice, Violence and Social Struggle. The Critical Potential of Honneth's Theory of Recognition », *Critical Horizons*, 5-1, 2004, pp. 296-322.
4. Taylor C., *Les sources du moi*, Paris, Le Seuil, 1998. Sur la critique de la reconnaissance comme réalisation de soi et partage d'une conception du bien, voir Fraser N., « Justice sociale, redistribution et reconnaissance », in *De la reconnaissance. Don, identité et estime de soi*, *Revue du MAUSS*, n° 23, 1er semestre 2004, p. 157, et *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, trad. E. Ferrarese, Paris, La Découverte, 2005.
5. Honneth A., *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf, 2000 ; voir aussi *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*, Paris, La Découverte, 2006 ; *La réification. Petit traité de théorie critique*, Paris, Gallimard, 2007. Pour une présentation générale, voir Le Goff A., « Honneth, Axel », in Bourdeau V. et Merrill R. (eds.), *DicoPo, Dictionnaire de théorie politique*, 2008, <http://www.dicopo.fr/spip.php?article106>

constituer une grammaire des conflits sociaux ⁶, de décrire des processus d'inclusion et d'intégration sociale (et leurs échecs) qui se jouent à travers les formes réglées de reconnaissance, et de fonder une théorie de la justice articulée à la description empirique des demandes ou des dénis de reconnaissance. L'articulation entre les analyses empiriques et les prescriptions normatives permet d'ailleurs de tracer une sorte de cartographie des théories de la reconnaissance. Celles-ci peuvent subsumer la reconnaissance aux valeurs éthiques qui la rendent possible et qui cherchent à la garantir ; elles peuvent aussi subordonner l'éthique à des contextes sociaux spécifiques ; ou encore, elles peuvent penser l'autonomie de la reconnaissance comme contribuant à définir le statut des normes éthiques et politiques ⁷. Mais si différentes soient ces théories, toutes tentent d'articuler des analyses descriptives à un point de vue normatif, ou au postulat d'une amélioration qualitative de l'intégration sociale ⁸ – optique qui n'est précisément pas celle des études consacrées aux relations internationales, ou plus globalement rattachées à la sociologie politique. Lorsqu'elles s'intéressent aux normes, ces études les décrivent en les coupant de toute visée prescriptive. Somme toute, la description des normes est en rupture avec les visées critiques développées par les héritiers de la critique sociale issue de l'École de Francfort, comme des débats sur la justice issus du monde anglo-saxon.

Enfin, une troisième objection à l'usage des théories de la reconnaissance dans les relations internationales tient au fait que celles-ci font souvent des États – ou des décideurs à l'intérieur de ceux-ci – les principaux agents auxquels les études sont consacrées. Si l'on peut considérer que les demandes d'indépendance nationale formulées à travers les aspirations à la souveraineté étatique – notamment dans les processus de décolonisation – constituent des demandes de reconnaissance non seulement juridique (reconnaissance de la souveraineté externe et interne d'une entité politique) mais aussi symbolique, il n'en reste pas moins que le cadre de la souveraineté est loin d'épuiser, d'une part, les demandes de reconnaissance ⁹, d'autre part, la réalité internationale elle-même ¹⁰. Si certaines théories de la reconnaissance montrent la manière

6. Renault E., *L'expérience de l'injustice. Reconnaissance et clinique de l'injustice*, Paris, La Découverte, 2004.

7. Lazzeri C. et Caillé A., « La reconnaissance aujourd'hui. Enjeux théoriques, éthiques et politiques du concept », *Revue du MAUSS*, n° 23, *op. cit.*, p. 103-104. Voir Walzer M., *Sphères de justice. Une défense du pluralisme et de l'égalité*, Paris, Seuil, 1997; Sandel M., *Le libéralisme et les limites de la justice*, Seuil, 1999.

8. Honneth A., « La théorie de la reconnaissance : une esquisse », *Revue du MAUSS*, n°23, *op. cit.*, p. 135.

9. Les études relativement récentes consacrées à l'éthique dans les relations internationales portent en partie sur certaines demandes de reconnaissance – ainsi, les demandes de réparation – mais ces dernières sont loin de se limiter aux politiques étatiques. Voir par exemple Colonosmos A., *La morale dans les relations internationales. Rendre des comptes*, Odile Jacob, 2005 ; Garapon A., *Peut-on réparer l'histoire ? Colonisation, esclavage, Shoah*, Odile Jacob, 2008.

10. Sur les *Third World Approaches of International Law* (TWAIL), voir Chimni B.S., "Third World Approaches to International Law: A Manifesto", in Anghie A., Chimni B., Mickelson

dont les identités se forment par des processus intersubjectifs de reconnaissance, la transposition de ces analyses aux entités politiques étatiques semble d'autant plus difficile à établir que leur identité tient au contraire, en grande partie, à une reconnaissance interne – celle d'une population qui en reconnaît, au sens weberien, la légitimité. Là où, au sein des sociétés, la construction des identités est décrite à partir de processus de reconnaissance aptes à façonner les individus de manière externe – par les relations intersubjectives dont ils sont issus et qui, d'un point de vue social, sont souvent décrites, en vertu de l'héritage hégélien, en termes de progression qualitative – les entités politiques étatiques sont, à l'inverse, généralement décrites à partir des processus de composition interne, résultant des interactions individuelles et collectives comme de la reconnaissance de l'autorité des détenteurs du pouvoir, c'est-à-dire de leur légitimité. Il est d'ailleurs frappant de noter que pour Hegel lui-même, le concept de reconnaissance ne pouvait s'appliquer qu'aux luttes pour la reconnaissance menées par des peuples qui sont, selon ses termes, « à un degré inférieur de civilisation »¹¹, c'est-à-dire non intégrés dans un État. Il dénie la pertinence des catégories de la reconnaissance pour les États eux-mêmes dès lors que ces derniers ont, par définition, accédé à une reconnaissance minimale – celle de leur existence juridique et diplomatique au plan international, reconnaissance faite par ceux qui jouissent déjà de cette reconnaissance. Les États n'ont alors entre eux que des relations dictées par la recherche de leur intérêt matériel, la maximisation du bien-être et la préservation de la sécurité nationale ; ils ne sauraient viser des buts symboliques. Bref, que l'on se place du point de vue des théories de la reconnaissance, ou de celui de l'étude des relations internationales, l'écart entre les deux champs théoriques semble insurmontable. Et si, au sein des relations internationales, l'attention est portée aux guerres, l'usage des concepts et des catégories issues des théories de la reconnaissance semble rencontrer des difficultés spécifiques. La majorité des études consacrées à la guerre écartent en effet les théories de la reconnaissance pour privilégier les approches utilitaristes et positivistes organisées autour des paradigmes réalistes et libéraux et du constructivisme *mains-*

K. et Okafor O. (eds.), *The Third World and International Order: Law, Politics and Globalization*, 2003, pp. 47-73 ; Chowdry G. et Nair S., "Introduction: Power in a Postcolonial World: Race, Gender and Class in International Relations", in Chowdry G. et Nair S. (eds.), *Power, Postcolonialism and International Relations: Reading Race, Gender and Class*, London and New York, Routledge, 2002, pp. 1-32. On a souligné aussi combien les luttes post-coloniales dépassaient le cadre des souverainetés étatiques, qui formait celui des premières approches, voir Gallié M., « Les théories tiers-mondistes du droit international (TWAIL) : un renouvellement ? », *Études internationales*, vol. 39, n°1, (2008), pp. 17-38. Sur l'idée que la souveraineté étatique résulte elle-même de l'héritage colonial présent dans le droit international, voir Anghie A., *Imperialism, Sovereignty and the Making of International Law*, Cambridge University Press, 2005. Sur la reconnaissance et le droit international, voir Jouannet E., *Qu'est-ce qu'une société internationale juste ? Le droit international entre développement et reconnaissance*, Paris, Pedone, 2011. Enfin, sur la critique de l'essentialisme de la politique traditionnelle de l'identité, étendue aux acteurs étatiques, voir Fraser N., « Justice sociale, redistribution et reconnaissance », in *Revue du MAUSS*, n° 23, *op. cit.*, p. 153.

11. Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, trad. J.-L. Vieillard-Baron, Paris, Flammarion, 1993, § 331.

*tream*¹². Somme toute, la plupart des théoriciens des relations internationales semblent avoir repris la dichotomie hégélienne, supposant qu'à partir du moment où un État est internationalement et formellement reconnu, son comportement doit être analysé en terme de poursuite d'un intérêt stratégique et matériel rationnellement défini.

L'optique de ce numéro de *Cultures & Conflits* consacré à la guerre et à la reconnaissance est précisément d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexion, ou de montrer comment certains concepts mobilisés par les théories de la reconnaissance peuvent trouver une pertinence dans l'étude des relations internationales, et plus spécifiquement dans celle des conflits armés. Contre la réduction faite par les théories utilitaristes des causes de la guerre à la recherche de la sécurité (*homo politicus*) ou du profit (*homo economicus*), nous partons de l'hypothèse selon laquelle les responsables d'une entité politique, lorsqu'ils s'engagent dans des hostilités armées, cherchent aussi à faire valoir une certaine image d'eux-mêmes et de leur collectivité (*homo symbolicus*)¹³. Certes, le désir des acteurs politiques d'affirmer une image valorisée d'eux-mêmes peut être motivé par des raisons stratégiques : leur légitimité interne et internationale, et donc leur survie politique, tiennent aussi à leur capital symbolique, comme le démontrent les cas libyen et syrien de 2011. Toutefois, nous défendons la thèse selon laquelle les dénis de reconnaissance sont également susceptibles de produire des affrontements armés à travers leurs dimensions pragmatique, émotionnelle, et morale.

Les émotions et les attentes morales comptent de deux manières. Premièrement, les responsables d'une entité politique ne peuvent pas ignorer les émotions suscitées parmi ceux qui votent pour eux, ou dont ils requièrent l'obéissance, c'est-à-dire la reconnaissance de leur propre légitimité à exercer le pouvoir. Ils peuvent ainsi être entraînés dans une dynamique belliqueuse malgré leur volonté pacifique, comme cela a été le cas pour le gouvernement israélien durant la crise précédant la guerre des Six Jours en 1967¹⁴, ou à l'inverse, modérer leur désir de recourir aux armes face à une population qui veut éviter la guerre, comme ce fut le cas lors de la crise entre les États-Unis et l'Iran en 2007. Deuxièmement, les dénis de reconnaissance sont directement susceptibles de produire des effets belliqueux en incitant les dirigeants ou l'en-

12. Art R.J. et Cronin P. (eds.), *The United States and Coercive Diplomacy*, Washington D.C., United Nations Institute of Peace, 2003 ; Mearsheimer J., *The Tragedy of Great Powers*, New York, Norton, 2001 ; Huth P., Russett B., "Testing Deterrence Theory: Rigor makes a Difference", *World Politics*, 42, juillet 1990, pp. 466-501 ; Achen C., Snidal D., "Rational Deterrence Theory and Comparative Case Studies", *World Politics*, 41, janvier 1989, pp. 143-169 ; Fearon J., "Rationalist Explanations of War", *International Organization*, 49, 1995, pp. 379-414 ; Organski A.F.K., Kugler J., *The War Ledger*, Chicago, Chicago University Press, 1980 ; Blainey G., *The Causes of War*, New York, Free Press, 1973. Pour le constructivisme « mainstream » voir Wendt A., *Social Theory of International Politics*, Cambridge University Press, 1999.

13. Bourdieu P., *La distinction*, Paris, Minuit, 1979.

14. Hazan P., *La guerre des six Jours 1967*, Bruxelles, Complexe, 1989, p. 22.

tité politique offensée à rétablir leur estime de soi par une action violente contre leurs offenseurs. De telles dynamiques émotionnelles ont joué un rôle non négligeable dans la guerre américaine contre l'État « voyou » irakien en 2003¹⁵. Dans ces deux cas, les processus de reconnaissance doivent être pris en compte à la fois dans leur dimension interne (la politique extérieure d'un État peut résulter de la nécessaire prise en compte des attentes de sa propre population, qui conditionne en retour la reconnaissance de la légitimité des décideurs), et dans leur dimension internationale (les États, les détenteurs du pouvoir et les populations désirant être reconnus par leurs pairs, et pouvant à l'inverse réagir face à ce qu'ils considèrent comme des dénis de reconnaissance).

L'étude des guerres peut ainsi être enrichie par une plus grande attention portée aux phénomènes de la reconnaissance. Dans une première section, nous soulignerons les limites des approches qui écartent les facteurs symboliques et émotionnels dans l'explication des guerres. Les approches *mainstream* sont attentives aux logiques instrumentales de l'action mais ignorent les logiques traditionnelles (désormais réhabilitées avec le *Pragmatic Turn*), expressives (ou affectives selon Weber) et morales (*Wertrationalität*)¹⁶. La seconde section précisera la manière dont le concept de reconnaissance permettrait de mieux intégrer ces logiques d'action dans l'étude empirique des guerres.

Les limites des approches utilitaristes de la guerre

Trois grands modèles d'analyse des logiques d'actions propres aux études sur la guerre peuvent être distingués. Ils ont en commun une minimisation des logiques traditionnelles, morales et affectives mises en avant par le paradigme de la reconnaissance. Tout en s'opposant à leur réductionnisme, le paradigme de la reconnaissance n'exclut pas les approches instrumentales.

L'homo politicus ou la théorie du choix rationnel

Fondées sur le paradigme de la rationalité instrumentale, les analyses matérialistes des guerres interétatiques comprennent ces dernières comme la manifestation de la puissance des États, l'expression d'une lutte entre leurs intérêts respectifs, et comme un effet du désir de gains économiques et stratégiques ou du désir d'éviter de telles pertes. Elles proposent ainsi une interprétation utilitariste des origines de la violence armée¹⁷. La rationalité des acteurs – supposés chercher à maximiser leurs « avoirs »¹⁸ – est réduite à sa dimension matérielle, celle d'une « guerre pour la sécurité », d'une « guerre pour

15. Saurette P., “‘You Dissin me?’ Humiliation and Post 9/11 Politics”, *Review of International Studies*, 32 (3), 2006, pp. 495-522.

16. Voir Weber M., *Économie et Société*, Pocket, Paris, t.1, 1995, pp. 285-286.

17. Pour un bon résumé de ces théories voir Levy J., Thompson W., *Causes of War*, London, Wiley Blackwell, 2010 et notamment le chapitre 2.

18. Mearsheimer J., *The Tragedy of Great Powers*, New York, Norton, 2001, p. 2.

l'hégémonie », ou d'une « guerre impérialiste ». Ces analyses postulent que les acteurs comparent systématiquement les coûts et les gains d'un recours à la force armée¹⁹. De ce fait, elles partagent la conviction que les acteurs ne s'engagent pas dans une guerre lorsque l'adversaire risque de leur infliger des coûts disproportionnés par rapport aux gains escomptés. Ces prémices concernant les vertus pacificatrices de la dissuasion ont été affinées par les études portant sur les crises internationales. Ainsi, les problèmes de l'engagement, de la communication, de la proportionnalité des menaces et de la crédibilité ont été abordés dans l'optique de garantir une dissuasion plus « efficace » dans la gestion de ces crises²⁰.

Les postulats des approches par le choix rationnel ont surtout été mis en cause par des approches psychologiques, qui mettent en avant les limites de la rationalité à travers l'imperfection des informations, la fréquence des perceptions faussées ou encore la tendance des acteurs à encourir de grands risques pour éviter des pertes²¹. Ces perspectives ont toutefois rarement critiqué l'idée selon laquelle les acteurs s'engagent essentiellement dans une guerre pour conserver ou maximiser leur pouvoir matériel sur la scène internationale. De fait, les études articulées autour du paradigme de la rationalité instrumentale se heurtent à certaines difficultés. D'une part, elles n'expliquent pas les conflits armés asymétriques provoqués, ou au moins acceptés, par les parties plus faibles. La résistance des Méliens face aux Athéniens, ou du régime de Milosevic face aux alliés Occidentaux, en sont une illustration. D'autre part, elles expliquent difficilement les logiques d'escalade dans ces contextes asymétriques, comme dans le cas du conflit israélo-palestinien. Les bombardements massifs sur les Palestiniens stimulent la résistance de ces derniers au lieu de les conduire à renoncer au conflit, comme le suggère une perspective réaliste sensible aux effets dissuasifs d'un calcul des gains et des pertes. Somme toute, ces analyses ignorent que les dynamiques symboliques et de l'estime de soi priment parfois sur la sécurité physique²². Force est donc de conclure que, si les acteurs s'engagent aussi dans une guerre pour la « sécurité » ou encore pour maximiser leur pouvoir comme cela a été le cas pour les décideurs israéliens en 1967, il n'en reste pas moins que les dimensions symboliques, et celles liées à la reconnaissance, permettraient d'expliquer nombre de comportements d'acteurs politiques dans les conflits armés.

19. Fearon J., "Rationalist Explanations of War", *International Organization*, 49, 1995, pp. 379-414 ; Blainey G., *The Causes of War*, New York, Free Press, 1973 ; Organski A.F.K., Kugler J., *The War Ledger*, Chicago, Chicago University Press, 1980 ; Waltz K., *Theory of International Politics*, Reading Mass., Addison-Wesley, pp. 123-128 ; Huth P., Russett B., "General Deterrence Between Enduring Rivals – Testing 3 Competing Models", *American Political Science Review*, 87, 1993, pp. 61-73.

20. Huth P., Russett B., "General Deterrence Between Enduring Rivals...", *op. cit.*

21. Voir par exemple Kahneman D., Wtversky A., "Prospect Theory. An Analysis of Decision Under Risk", *Econometrica*, 47, pp. 263-291.

22. Mitzen J., "Ontological Security in World Politics", *European Journal of International Relations*, 12 (3), pp. 341-370 ; Neumann M., "Identity and the Outbreak of War", *The International Journal of Peace Studies*, 3 (1).
[http://www.gmu.edu/programs/icar/ijps/vol3_1/Neuman.htm]

Si les auteurs d'inspiration constructiviste et critique sont plus attentifs aux facteurs symboliques, ils ont souvent tendance à les considérer comme des instruments de domination. La discussion autour du poids de l'identité dans les orientations sécuritaires illustre ce biais. Bill McSweeney refuse ainsi de traiter les identités comme des « variables » explicatives²³. Même les approches critiques et constructivistes attentives aux actes de *securitization* des élites, suspectées par certains d'essentialisme identitaire, utilisent elles aussi souvent un vocabulaire stratégique pour caractériser les discours des responsables politiques. Ainsi l'étude très largement citée de Barry Buzan, Ole Waever et Jaap de Wilde²⁴ démontre certes comment les acteurs sécurisent les enjeux au lieu de se demander *pourquoi* ils « sécurisent ». Toutefois, ils utilisent un vocabulaire inspiré des métaphores du jeu et du théâtre. Leur terminologie suggère le plus souvent un calcul stratégique des élites, comme le montre par exemple l'utilisation des termes *securitization* (l'acte de sécuriser), *securitizing move*, *audience*²⁵. Tout se passe comme si les discours et les actes discursifs servaient avant tout à asseoir la domination des élites de manière plus globale au sein d'une société ou dans un champ de la sécurité²⁶. Certains auteurs comme Frank Schimmelfenning semblent même attribuer une rationalité matérielle aux stratégies discursives mobilisées par les acteurs²⁷. L'étude de Ronald Krebs et Jennifer Lobasz sur la guerre des États-Unis contre l'Irak illustre l'approche instrumentale des identités²⁸. Les auteurs montrent comment l'administration Bush junior a quasiment contraint l'opposition démocrate en 2002/2003 d'accepter la guerre contre l'Irak en présentant ce dernier comme une menace vitale. La rhétorique républicaine de la guerre contre le terrorisme et son acceptation dans les discours médiatiques désamorça toute opposition à cette guerre. Il était quasiment impossible d'exprimer son opposition à la guerre contre l'Irak sans se faire accuser de mollesse voire de complicité à l'égard du terrorisme.

Ces études d'inspiration critique ont ouvert des pistes stimulantes. Il n'est pas question ici de négliger en bloc les motivations stratégiques des décideurs politiques. L'hypothèse selon laquelle ces derniers cherchent souvent à assurer leur survie sur la scène interne reste fondée. De même, les organisations bureaucratiques tentent souvent de préserver le prestige, leurs ressources et

23. McSweeney B., *Security, Identity and Interests*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.

24. Buzan B., Waever O., de Wilde J., *Security. A New Framework for Analysis*, Lynne Rienner Publishers, 1998.

25. *Ibid*, p. 25.

26. *Ibid*, p. 50 : « The securitization of such threats may reflect a genuine fear of attack... a desire by ruling states to consolidate their domestic and international legitimacy... or both. »

27. Schimmelfenning F., *The EU, NATO and the Integration of Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.

28. Krebs R., Lobasz J., "Fixing the Meaning of 9/11. Hegemony, Coercion, and the Road to War in Iraq", *Security Studies*, vol. 16, n°3, 2007, pp. 409-451.

leur autonomie. La contribution d'Axel Honneth présente dans ce volume souligne elle-même les raisonnements stratégiques des décideurs politiques.

Toutefois, ces perspectives se heurtent à deux difficultés. D'une part, elles minimisent le poids des facteurs symboliques aussi bien chez les « dominants » que chez les « dominés ». Si les élites calculent l'impact d'une décision sur leur position de pouvoir, elles sont néanmoins aussi souvent prises dans les logiques d'estime de soi comme fin et non comme moyen. Même les calculs stratégiques dans un milieu compétitif s'effectuent dans un contexte où ces élites doivent prendre en compte les attentes morales des autres acteurs et des populations pour ne pas perdre l'estime de soi devant les autres et face à eux-mêmes. En d'autres termes, l'option belliqueuse comme l'emploi de l'arme nucléaire dépend aussi de la façon dont celle-ci affecte l'estime et l'image de soi. L'option belliqueuse est le plus souvent considérée par les décideurs et les opinions comme un moyen exceptionnel, et non pas banal, pour réaliser certaines fins. Il n'y pas de raison de penser que les décideurs politiques sont totalement désocialisés et insensibles aux considérations morales. L'*homo strategicus* pur est une fiction de la théorie des jeux. La guerre est loin d'être un moyen banalisé. Nous allons encore montrer plus loin la dimension morale et symbolique des décisions politiques déjà solidement étayées dans des études de cas sur la Première Guerre mondiale, la Deuxième Guerre mondiale ou la guerre des Malouines ²⁹.

La seconde difficulté rencontrée par la perspective stratégique est la sous-estimation des compétences stratégiques et morales des « dominés ». Même si l'on accepte l'idée de l'instrumentalisation identitaire, il n'est pas certain que ces logiques soient toujours imposées par le haut. Dans un conflit social asymétrique, la partie plus faible peut compenser son infériorité matérielle par un meilleur statut moral auprès des acteurs tiers. Les travaux d'Erving Goffman ont montré comment un *stigma* peut être retourné au profit de l'acteur faible ³⁰. Le *stigma* peut être exhibé pour revendiquer un statut particulier. Certes, la validation d'un statut moral ne va pas de soi et repose sur un rapport de forces, mais celui-ci ne peut pas être réduit à un rapport de forces matériel. Le rapport de forces en faveur des victimes est le plus souvent induit par un appel moral qui incite l'intervention des acteurs tiers ³¹. Dans les relations internationales, il existe, comme dans la grève de la faim, de véritables stratégies de victimisation visant à faire perdre la face à l'acteur puissant s'il ne se plie pas à la volonté de l'acteur plus faible ³². De telles stratégies d'exploitation du *stigma* ont été développées par les autorités palestiniennes dans les

29. Voir Welch D., *Justice and the Genesis of War*, Cambridge University Press, Cambridge, 1995 et Lindemann T., Ringmar E., *op. cit.*

30. Goffman E., *Stigma. Notes on the Management of Spoiled Identity*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, p. 147.

31. Voir Lefranc S., *Politiques de pardon*, Paris, PUF, 2002, p. 159. Voir aussi Lefranc S., Matthieu L., *Mobilisations de victimes*, Rennes, PUR, 2009.

32. Siméant J., *La grève de la faim*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

conflits avec Israël de 2006 et 2008. Bien évidemment les stratégies identitaires peuvent uniquement avoir du succès en raison des attentes morales réellement existantes dans l'opinion. En somme, les stratégies de victimisation supposent des destinataires soucieux de leur image et dotés d'une certaine sensibilité morale.

Les logiques stratégiques de la reconnaissance

Les théories de la reconnaissance ne sont pas totalement incompatibles avec la perspective stratégique de l'*homo politicus* ou de l'*homo economicus*. La reconnaissance peut être instrumentale quand elle permet d'obtenir des gains matériels. Cette vision instrumentale de la reconnaissance suppose un poids causal relativement modeste de la reconnaissance. L'importance du désir de reconnaissance procède seulement de sa présence dans les classes dominées, qui laissent instrumentaliser leur sensibilité morale. Ainsi, Pierre Bourdieu postule que la recherche de distinction constitue un moyen pour s'affirmer dans la lutte pour la domination. Dans ses études sur les sociétés kabyles, il montre combien les fêtes, les cérémonies ou les dons visent à prolonger une domination³³. La recherche de la distinction est inconsciente et existe comme *doxa* : la distinction se manifeste dans les pratiques sans que les acteurs soient nécessairement conscients du fait que leur pratique correspond à un souci de distanciation sociale³⁴. De même, dans la politique internationale, le pouvoir politique et économique et la « survie » des acteurs politiques sont fortement liés à leur capital symbolique. Une entité politique dépréciée – comme la Libye en 2011 – peut plus facilement être attaquée qu'une entité plus légitime comme le Luxembourg. Même les décideurs exclusivement soucieux des gains matériels doivent justifier et légitimer les guerres dans lesquelles ils s'engagent. Les décideurs politiques qui ignorent les attentes morales et émotionnelles de la communauté internationale risquent de perdre la face, ce qui peut avoir pour conséquence matérielle d'encourager la formation d'une contre-coalition puissante, comme lors de la Guerre du Golfe en 1991.

Il est même possible d'examiner la quête de la reconnaissance sous un angle exclusivement utilitariste. Comme le souligne Alain Caillé : « Il suffirait pour cela de considérer la reconnaissance comme un bien désirable, qui satisfait une utilité ou une préférence au même titre que d'autres biens désirables – une voiture, une belle maison ou du prestige »³⁵. Un très grand nombre de théories constructivistes n'a pas pris ses distances avec le paradigme de la rationalité instrumentale. Ces études mobilisent souvent un référentiel straté-

33. Voir « Le sentiment de l'honneur », in Bourdieu P., *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Droz, 1972 ; Bourdieu P., *Raisons pratiques*, Paris, Seuil, 2003. Voir aussi Leander A., "Thinking Tools", in Klotz A., Prakash D., *Qualitative Methods in International Relations*, Colchester, ECPR Press, pp. 11-27.

34. *Ibid*, p. 24

35. Caillé A., « Reconnaissance et sociologie », in Caillé A. (ed.), *La quête de reconnaissance. Nouveau phénomène social total*, Paris, La Découverte, 2007, p. 193.

gique. Ian Hurd affirme dans sa présentation du courant constructiviste que ce dernier n'est pas incompatible avec la théorie du choix rationnel, mais que les stratégies s'opèrent souvent dans un registre plus symbolique. Il estime à l'instar d'Alexander Wendt que les États poursuivent des intérêts « égoïstes », mais que ces intérêts sont socialement construits et ne se réduisent pas à des intérêts matériels. Ainsi, certains constructivistes comme Erik Ringmar, Mlada Bukovansky et Jenifer Mitzen ont montré l'intérêt pour les États d'affirmer leur identité en s'engageant dans des guerres qui ne sont pas nécessairement rentables.

Toutefois, la logique de la reconnaissance ne s'épuise pas dans une logique utilitariste de valorisation de soi. La reconnaissance peut aussi renvoyer aux logiques plus morales comme l'indignation face à une injustice par la violation d'une norme reconnue. Ainsi, les motivations des acteurs qui militent en faveur d'une intervention armée pour des raisons humanitaires – comme lors de la guerre au Kosovo en 1999 – ne peuvent pas être réduits à une vision purement instrumentale. Pour le dire autrement, il existe une différence entre la volonté utilitariste de promouvoir une image positive de soi (comme la quête d'une notoriété) et la volonté d'affirmer une justice de principe dans la quête de reconnaissance, comme ce fut le cas dans le mouvement de *Civil Rights* dans l'Amérique des années soixante. Dans le deuxième cas, la reconnaissance ne se résume pas à l'acquisition d'un bien mais renvoie à quelque chose de plus constitutif, à savoir la possibilité même d'être quelqu'un³⁶.

Vers un renouvellement des études de la guerre par le concept de reconnaissance

Comment clarifier le concept de reconnaissance pour l'appliquer à l'étude des conflits armés ? Reposant sur une analyse des blessures morales, les théories de la reconnaissance postulent que les faits vécus par les agents sociaux permettent d'expliquer le lien interne entre morale et reconnaissance. L'expérience du déni de reconnaissance, c'est-à-dire la conscience de ne pas être reconnu dans sa propre compréhension de soi, constitue selon Axel Honneth une blessure morale qui montre en négatif la manière intersubjective dont se forme la relation à soi – c'est-à-dire tantôt la conscience des droits qui nous reviennent, tantôt la conscience d'être doué de discernement moral, tantôt enfin le sentiment de sa propre valeur³⁷. Transposé au plan d'une sociologie politique – donc aussi séparé de la quête d'une théorie philosophique de la justice – le désir de reconnaissance renvoie à la manière dont un acteur cherche

36. Cet exemple permet aussi de montrer comment les théories de la reconnaissance peuvent s'articuler à une théorie de la justice plutôt qu'à une explication de la formation des identités. Voir Fraser N., Honneth A., *Redistribution or Recognition? A political-philosophical exchange*, Londres, Verso, 2003 ; voir aussi Zurn C., "Recognition, redistribution and democracy: dilemmas of Honneth's Critical Social Theory", *European Journal of Philosophy*, 13, 2005, pp. 89-126.

37. Honneth A., « Reconnaissance », *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, op. cit.

à valoriser sa propre image auprès des autres acteurs et d'obtenir, au minimum, un traitement conforme aux normes qui définissent ce que signifie le respect dans les relations sociales. La reconnaissance au sens positif est, de ce fait, toujours une relation intersubjective constituée par la congruence entre l'image de soi revendiquée par un acteur et l'image renvoyée par d'autres. *A contrario*, un déni de reconnaissance signifie que l'image revendiquée est meilleure que celle renvoyée par les autres. Selon une équation d'inspiration goffmanienne, la « non-reconnaissance » peut être désignée comme la différence entre l'image revendiquée et l'image renvoyée. Plus l'écart est grand, plus le sentiment d'humiliation est fort. La perception d'un déni de reconnaissance est inévitablement le produit d'une rencontre entre l'acteur offensé et l'acteur offensant. La confirmation d'une image revendiquée n'implique pas que l'acteur reconnaissant possède réellement une image valorisée de l'autre mais seulement qu'il le traite de sorte que l'image revendiquée puisse être validée. En ce sens, la politique internationale ressemble à une scène où les acteurs jouent un rôle qui vise à être confirmé par les « autrui significatifs ».

La reconnaissance comme personnification des États ?

La transposition du concept de reconnaissance aux relations interétatiques peut paraître problématique. Une telle démarche ne relève-t-elle pas d'une personnalisation abusive de l'État ? Pourquoi les décideurs d'un État devraient-ils se sentir offensés lorsque les dénis de reconnaissance se dirigent contre leur entité politique et non contre leur personne ? À l'inverse, peut-on considérer qu'il existe un désir de reconnaissance parmi les membres d'une entité politique, et que celui-ci joue un rôle dans les relations internationales ?

L'existence de normes légales et morales au sein du système international qui pense les États comme les *sujets* du droit international constitue un premier argument contre l'objection de la personnalisation de l'État. Au-delà du plan purement juridique, une approche socio-historique permet de montrer que les offenses contre l'État sont souvent perçues comme telles parce que l'État est sacralisé depuis la Renaissance³⁸. Les institutions sociales peuvent être stabilisées par des analogies structurelles avec le corps humain³⁹. De telles métaphores existent en abondance pour l'État, conçu souvent comme une vraie personnalité dotée d'une vie propre : « la France veut », « l'Allemagne espère ». Certes, cette anthropomorphisation est à géométrie variable. De nouvelles normes centrées sur la dignité humaine la concurrencent. Toutefois, les représentants des États continuent à se référer à des normes largement intériorisées par la communauté internationale telles que l'égalité souveraine ou le respect de leur régime interne.

38. Ringmar E., *Identity, Interest, Action*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

39. Douglas M., *Comment pensent les institutions*, Paris, La Découverte, 1998, p. 122-124.

Ainsi, il existe pour les grandes puissances – au moins depuis le système de la Sainte Alliance – la règle de les associer aux institutions communes⁴⁰. En outre, des conventions légales et morales assurent à une grande puissance le respect sur la scène internationale. L'égalité souveraine, telle qu'elle s'exprime dans le mythe westphalien implique que chaque État est son propre maître, indépendant de toute autorité externe⁴¹. Toutefois, les États faibles ont souvent intériorisé leur infériorité⁴². À l'inverse, la dépréciation hiérarchique d'une grande puissance peut facilement produire des réactions violentes. La colère est souvent un luxe et peut surtout être ressentie par celui qui a l'espoir de pouvoir se venger⁴³. Depuis le Congrès de Vienne, les grandes puissances ont l'habitude d'occuper une place prééminente dans les institutions internationales. Des identités plus spécifiques des États sont également protégées par des normes légales et morales du système international. Les États proclament leur droit inaliénable à déterminer librement leurs systèmes politiques, économiques et sociaux sans ingérence extérieure. Les grandes puissances assurent le droit à l'indépendance interne aussi par des règles opérationnelles comme celles de la coexistence pacifique durant la Guerre froide. Enfin, certaines normes d'empathie comme la reconnaissance des crimes passés se sont au moins imposées sinon depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, du moins à travers les analyses de ce que l'on a nommé le retour de la morale dans les relations internationales. Si ces normes sont fréquemment violées, elles créent des attentes dont la déception peut provoquer des réactions agressives notamment de la part des grandes puissances.

Une autre réponse à l'objection de la personnalisation de l'État est la valeur affective que peut revêtir une entité institutionnelle abstraite – même si elle est hautement fictive – pour les responsables d'une telle institution. Cette identification à l'État est socialement variable et dépend de sa légitimité, du sentiment national ou encore du groupe social au pouvoir. Toutefois, on peut émettre l'hypothèse que les responsables d'une nation sont souvent enclins à valoriser leur collectivité. La charge affective associée aux symboles de l'identité collective est certainement plus grande pour les responsables politiques d'une entité étatique que pour un citoyen ordinaire. Pour qu'un individu puisse assumer un rôle tel que celui de détenteur de la fonction présidentielle, il lui faudra s'identifier au moins partiellement à l'institution qui lui confère ce rôle. L'identification d'un responsable politique avec son État est d'autant plus probable que le prestige associé à l'institution influe fortement sur son

40. Bull H., *The Anarchical Society*, Columbia, Columbia University Press, p. 40.

41. Osiander A., "Sovereignty, International Relations and the Westphalian Myth", *International Organization*, 55 (2), Spring 2001, pp. 251-287.

42. Ferguson Y., Mansbach R., *Remapping Global Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, p. 22 ; Bartelson J., *A Genealogy of Sovereignty*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995 ; Chrisman L., Benita P. (eds.), *Postcolonial Theory and Criticism*, Cambridge, D.S. Brewer, 2000, pp. 37-55.

43. Lebow R., *A Cultural Theory of International Politics*, Cambridge University Press, 2008, p. 6.

prestige personnel et donc sur son estime de soi et sur celle qu'il reçoit des autres. La perte de prestige d'une nation entraîne souvent la dépréciation de ses *leaders*. Dans ce cas, attribuer un désir de reconnaissance à un État signifie que ce désir est attribué à celui qui le personnalise et représente ⁴⁴ en même temps les membres de la communauté politique – condition en retour de la reconnaissance par le peuple de sa légitimité politique. Telle est, par exemple, l'analyse développée par A. Honneth dans l'article de ce numéro.

Enfin, une troisième objection soutient que les décideurs politiques des démocraties modernes seraient trop fortement insérés dans un processus bureaucratique pour succomber aux dynamiques émotionnelles et se préoccuper des atteintes à l'*intégrité symbolique* de leur État. N'existe-t-il pas des procédures administratives impersonnelles allant à l'encontre d'une prise de décision régie par les émotions d'un chef d'État ? Cet argument occulte le fait que les émotions ne sont pas nécessairement individuelles mais qu'elles peuvent être collectives, surtout si l'offense ne touche pas à la personne du chef d'État mais à un symbole national. Les démocraties seront le plus souvent considérées comme suffisamment légitimes par leurs citoyens pour qu'ils ressentent comme une offense la profanation de leur collectivité étatique par des acteurs externes. Le caractère public et organisé des politiques étrangères des entités différenciées rend les décideurs politiques plus vulnérables aux « pertes de face » devant leurs soutiens politiques et l'opinion publique. À la différence de la politique secrète des cabinets du XIX^e siècle, les responsables des entités différenciées sont constamment soumis au regard des médias et de leurs compatriotes. Ce caractère plus perméable de leur politique étrangère rend les États complexes plus sensibles à l'influence des émotions venant « d'en bas » ⁴⁵. Certes, le désir des responsables politiques de satisfaire les demandes publiques n'est pas en soi lié à la problématique de la reconnaissance : il peut s'analyser sous l'aspect stratégique d'une consolidation du pouvoir. Toutefois, c'est l'opinion « interne » elle-même qui est souvent très sensible aux problématiques « identitaires ». Les enquêtes relatives à l'impact de l'opinion publique sur la politique étrangère suggèrent que des questions « morales » comme le désir de réparer des injustices prédominent souvent sur des considérations utilitaires comme la maximisation du pouvoir ou du bien-être ⁴⁶. Le cas de l'inflammation de l'opinion britannique en 1982 à propos des Malouines, de faible valeur stratégique et économique, en est une illustration.

44. Que cette représentation soit issue d'un vote démocratique, ou compris plus largement en un sens symbolique

45. Voir Saurette P., "‘You dissin me?’ Humiliation and post-global 9/11 politics", *Review of International Studies*, 32, 2006, pp. 495-522.

46. Goldsmith B., Heriuchi Y., Inoguchi T., "American Foreign Policy and Global Opinion. Who Supported the War in Afghanistan", *The Journal of Conflict Resolution*, 49, 3, June 2005, pp. 408-429 ; Mansfield E., Snyder J., "Democratic Transitions, Institutional Strength and War", *International Organization*, 56, 2, Spring 2002, pp. 297-337.

Les trois logiques non utilitaristes de la reconnaissance

La reconnaissance et l'habitus

Des auteurs comme Didier Bigo, Vincent Pouliot ou Ted Hopf ont récemment tenté d'inaugurer un *Pragmatic Turn* dans les études sur la sécurité. Rompant avec l'idée des calculs conscients, ils ont mis en avant le poids des routines, des « bricolages » et des improvisations dans le domaine sécuritaire⁴⁷. Plus particulièrement, ils se réfèrent souvent à l'*habitus* de Pierre Bourdieu. Ainsi, Vincent Pouliot estime que les relations pacifiques à l'intérieur de la communauté transatlantique tiennent aussi à des pratiques répétitives et allant de soi. La paix à l'intérieur de cette communauté serait donc devenue en quelque sorte une *doxa*. Ces analyses sont pertinentes pour un grand nombre de cas, notamment s'il s'agit d'expliquer une paix déjà instaurée et sa persistance en dépit des intérêts transformés. De même, la continuité des guerres s'explique au moins partiellement par une socialisation dans la violence. Ces analyses ne sont pas incompatibles avec le concept de reconnaissance. Agir à l'encontre des normes allant de soi est plus coûteux pour l'image de soi que de violer des normes qui ont été imposées *via* une contrainte externe. Pierre Bourdieu admet par ailleurs que l'*habitus* peut produire « les conduites d'honneur » qui « ont un principe d'intérêt pour lequel l'économisme n'a pas de nom et qu'il faut bien appeler symbolique »⁴⁸.

Toutefois, il convient de réviser l'emploi souvent stratégique du concept d'*habitus*. Tout se passe comme si les classes dominantes jouaient inconsciemment le « bon coup » pour assoir leur domination. C'est en particulier le cas chez Bourdieu, qui donne aussi une connotation le plus souvent instrumentale à la reconnaissance en la nommant « capital symbolique ». Or, cette conception nous semble loin d'être toujours pertinente. Il existe en effet de nombreux exemples historiques montrant comment un *habitus* peut agir à l'encontre des intérêts de la classe dominante. Ainsi, les dirigeants allemands de 1914, socialisés dans le code d'honneur, ont accepté le risque de guerre et d'une révolution tout comme les responsables austro-hongrois et russes⁴⁹. En

47. Bigo D., "Pierre Bourdieu and International Relations. Power of Practices, Practices of Power", *International Political Sociology*, 5, 3, 2011, pp. 225-258 ; Balzacq T., Basaran B., Guittet E-P. et Olsson C., "Security Practices", *International Studies Encyclopedia Online*, Denmark, Robert A. Blackwell Publishing, 2010. Blackwell Reference Online. 18 March 2010 [http://www.isacompendium.com/subscriber/tocnode?id=g9781444336597_chunk_g978144433659718_ss1-2>] ; Ambrosetti D., Buchet de Neuilly D., « Les organisations internationales au cœur des crises », *Cultures & Conflits*, pp. 7-14 ; Pouliot V., "The Logic of Practicability. A Theory of Practice of Security Communities", *International Organization*, 62, 2, 2008, pp. 257-88 ; Hopf T., "The Logic of Habit in International Relations", *European Journal of International Relations*, 16, 4, pp. 539-561 ; Merand F., *European Defence Policy*, Oxford, Oxford University Press, 2008.

48. Bourdieu P., *Le sens pratique*, Paris, Editions Minuit, 1980, p. 205.

49. Lindemann T., *Les doctrines darwiniennes et la guerre de 14*, Paris, Economica, 2001.

50. Voir l'analyse classique de Mancur Olson, *The Logics of Collective Action*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1965.

somme, l'*habitus* peut devenir un concept intéressant pour la reconnaissance lorsqu'il se détache de son acception trop étroitement stratégique. En référence à Jeff Huysman, Jennifer Mitzen a utilisé la notion de sécurité ontologique pour expliquer le maintien d'une relation conflictuelle entre la Syrie et Israël. Pour Mitzen, la « routinisation » de l'hostilité envers l'autre permet au régime syrien de garder un « sens de soi ». Cette logique n'est pas très éloignée des analyses de la reconnaissance dans la mesure où il s'agit de se faire reconnaître (par l'altérité) comme porteur d'une certaine identité. Des analyses semblables ont aussi animé les travaux de David Campbell sur le lien entre la politique extérieure américaine et la stabilisation de l'identité américaine.

Les logiques émotionnelles de la reconnaissance

La reconnaissance comporte aussi une forte connotation émotionnelle, dont l'un des premiers composants est l'estime de soi. Les incidents à la suite du blasphème invoqué à propos des caricatures de Mahomet en 2006, et du film *Innocence of Muslims* en 2012, nous rappellent que l'enjeu des conflits peut être davantage symbolique et « affectif » que strictement matériel. La passivité face à l'expérience d'une honte sociale conduit à la diminution de l'estime de soi. Tout indique que « l'opinion » est plus sensible aux dynamiques émotionnelles que les *leaders* politiques. L'intérêt stratégique d'être indigné et de manifester est pour l'individu isolé inexistant si l'on suppose qu'il est exclusivement à la recherche de gains tangibles⁵⁰.

Le fait que les élites soient susceptibles de manipuler l'indignation ne va pas à l'encontre d'une logique causale des attentes en termes de reconnaissance. C'est seulement par la préexistence des attentes morales dans « l'opinion » que leurs *leaders* sont susceptibles de les exploiter. Les actes de paroles des *leaders* – par exemple la « securitization » de l'immigration ou de l'État taliban en 2001 – doivent être compatibles avec les cadres cognitifs du public⁵¹. L'image de la nation peut être d'une importance telle qu'elle peut devenir l'objet « d'une sorte de culte totémique ». Qu'il s'agisse des suicides patriotiques à la suite de la guerre franco-allemande de 1871, de la honte de Versailles pour les nationalistes allemands après la Première Guerre mondiale, de l'effondrement du *World Trade Center* ou du blasphème invoqué à propos des caricatures de Mahomet en 2006, l'indignation générée par l'irrespect des références identitaires est souvent réelle.

En outre, même les *leaders* politiques sont loin d'être insensibles aux émotions comme aux dynamiques d'estime de soi. Les coûts psychologiques d'un déni de reconnaissance ne sont pas négligeables. Les *leaders* politiques sont

51. Bigo D., "Security and Immigration. Towards a Critique of the Governmentality of Unease", *Alternatives*, 27 (Special Issue), pp. 63-92 et Balzacq T., "The Three Faces of Securitization. Political Agency, Audience and Context", *European Journal of International Relations*, 11, 2, 2005, pp. 171-201.

par profession des acteurs publics et par définition attentifs à l'image de soi. Le personnel politique est en grande partie issu des classes dominantes. Ces personnes privilégiées auraient pu choisir une activité bien plus lucrative. Un autre argument fort est la valeur affective et même identitaire que peut revêtir une entité institutionnelle abstraite pour les responsables d'une telle institution. Plus les acteurs occupent des responsabilités fortes et plus ils doivent s'identifier à leur institution et se sentir offensé par une insulte contre cette institution. En somme, le choix d'une carrière politique à la place d'une carrière plus discrète mais lucrative est probablement loin d'être innocent et renvoie aux aspirations émotionnelles.

Les logiques morales de la reconnaissance

Contre la prédominance du paradigme de la mobilisation des ressources, la sociologie des mouvements sociaux inspirée de J. Goodwin et J. M. Jasper, et reprise par des auteurs comme Douglas McAdam ou William Gamson, a plus récemment mis en avant le rôle des identités et des « émotions collectives » – les « émotives » – dans la genèse des mobilisations collectives⁵². De telles « émotives » reposent sur des conventions sociales – le sentiment que des normes socialement acceptées ont été violées. Les émotions sociales sont loin d'être irrationnelles ou spontanées car elles reposent justement sur une forte composante cognitive en se nourrissant d'un sentiment d'injustice. Les « émotives » représentent de ce fait « des sentiments ou des affects culturellement délimités et des pensées incarnées »⁵³.

Les théories utilitaristes sous-estiment ces dynamiques morales dans la quête de reconnaissance. La dichotomie entre émotions et rationalité est quelque peu artificielle car ce sont souvent des atteintes à la raison pratique, qui déclenchent des émotions puissantes. La perspective d'une « grammaire morale » des conflits en opposition avec les théories utilitaristes a été développée par Axel Honneth. Contrairement aux théories qui estiment que les individus font un calcul en termes de maximisation du plaisir (la satisfaction des désirs individuels), le philosophe insiste sur la dimension expressive en termes de valeurs et de sentiments moraux au sein des luttes sociales. Contrairement à Sorel ou à Sartre, A. Honneth relève la dimension universelle et donc objective de certains comportements de mépris (par exemple la torture et le viol). C'est uniquement par une opération intellectuelle que les acteurs subissant des

52. Traïni C. (ed.), *Émotions... Mobilisation*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009. Voir notamment l'introduction de Traïni C., Siméant J., « Pourquoi et comment sensibiliser à la cause ? ». Voir aussi Snow D., Soule S., Kriesi H. (eds.), *The Blackwell Companion to Social Movements*, Blackwell, London, 2009 avec un chapitre sur les émotions de Jasper et Goodwin notamment ; Flam H., King D., *Emotions and Social Movements*, London-New York, Routledge, 2005 ; Crettiez X., *La question corse*, Paris, Complexe, 1999, pp. 37-50.

53. Voir Isabelle Sommier qui évoque à cet égard les travaux de Ronald Aminzade et de Doug McAdam, « Émotions », dans Filleule O., Mathieu L., Péchu C., *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Sciences Po, 2009, p. 201.

violences symboliques parviennent à s'indigner face à des injustices. En somme, le paradigme de la reconnaissance considère que les acteurs s'engagent aussi dans des hostilités pour des raisons plus symboliques, comme par exemple la volonté de préserver ou de construire une image valorisée de soi auprès des autres ⁵⁴.

Des études d'inspiration constructiviste ont implicitement réanimé le paradigme de la *rationalité par rapport aux valeurs* dans l'interprétation de la violence armée, en se référant à la logique du *comportement approprié* ⁵⁵. La propension à l'agression armée et les modalités d'un recours à la force armée dépendent aussi des normes et des identités des acteurs. Certains ont insisté sur la force des normes comme celle du tabou nucléaire, ou l'interdiction de l'utilisation des armes chimiques ou biologiques et leur impact sur la conduite belliqueuse des acteurs étatiques. Comme certaines de ces études, la perspective de la reconnaissance considère que la violence peut procéder d'un désir d'affirmation identitaire, comme par exemple le désir des décideurs d'apparaître comme incarnant une puissance virile ou au contraire civile, moderne et démocratique. Toutefois, les dynamiques émotionnelles sont souvent présentes dans la violation des normes. Les émotions ne sont nullement individuelles ou dissociées du contexte social. C'est souvent à partir du constat que des normes sociales de respect sont violées (par exemple, la non-reconnaissance diplomatique d'une unité politique ou d'un traité de paix punitif et humiliant) qu'un acteur développe un puissant ressentiment. Au lieu de les opposer, le concept de reconnaissance concilie les aspects rationnels et affectifs.

Les études présentes dans ce numéro de *Cultures & Conflits* s'inscrivent dans ces investigations théoriques. Axel Honneth examine la manière dont le concept de reconnaissance trouve une pertinence dans l'étude des relations internationales et en constitue l'arrière-plan décisif, tandis que Mervyn Frost, prolongeant l'analyse du philosophe, souligne l'importance du caractère réciproque de la reconnaissance dans les relations internationales et la situe dans le cadre de l'étude des guerres. La contribution d'Anne le Huérou et d'Aude Merlin développe les enjeux symboliques et discursifs de la reconnaissance dans le contexte du conflit russo-tchéchène, montrant la manière dont le concept de reconnaissance *de la guerre* elle-même constitue un enjeu central pour le processus de reconnaissance – et de déni de reconnaissance – entre les acteurs en conflit. L'étude de Christian Olsson s'appuie sur le concept de reconnaissance pour faire apparaître son rôle central dans la cessation des conflits armés, en particulier celui de la guerre américaine en Irak. Enfin,

54. Voir Lindemann T., Ringmar E. (eds.), *The International Struggle for Recognition*, Paradigm Publisher, *op.cit.* et Lindemann T., *Causes of War. The Struggle for Recognition*, ECP, Colchester, 2010.

55. March J., Olsen J., "The New Institutionalism", *American Political Science Review*, 78, 1984, pp. 734-749.

l'étude menée par Christophe Wasinski sur les civils tués par des forces américaines en Irak et en Afghanistan révèle comment des discours technicisés sur la guerre « propre » sont susceptibles de produire une représentation abstraite, distanciée et réifiée de « l'autre » et ce faisant, de constituer un processus de non-reconnaissance perçu avec d'autant plus d'acuité par l'adversaire qu'il est corrélé à une légitimation de la violence armée.